

Ecrit par le 22 juillet 2024

L'Association des maires de Vaucluse organise ses ateliers de mi-mandat



AMV 84



Le jeudi 22 février aura lieu une journée d'ateliers pédagogiques à destination des maires du département à la Salle du Château d'Eau de Monteux. Un évènement qui réunira l'ensemble des maires membres de l'[Association des Maires de Vaucluse](#) (AMV) qui organise cet évènement en collaboration avec [Mairie 2000](#) et les élus du département.

Dans son objectif d'accompagner et de développer la coopération intercommunale, l'association, présidée par [Pierre Gonzalvez](#), maire de L'Isle-sur-la-Sorgue, organise ces ateliers afin de faire un point global sur les actions municipales des différents élus locaux et rappeler l'importance de préparer l'avenir de leur territoire.

La journée, qui s'ouvrira par un accueil des élus par le président de l'AMV, sera centrée sur des ateliers concrets sur les sujets de la remobilisation des équipes municipales, du financement de la transition écologique, du tri dans l'espace public, de la lutte contre les déchets abandonnés et de l'analyse financière. Des thématiques qui sont au centre des enjeux de demain pour le département de Vaucluse. Ces sessions d'ateliers sont également l'occasion de créer des échanges et des rencontres entre les élus et les partenaires publics et privés qui s'engagent sur le territoire. Parmi eux, on retrouve notamment [La](#)

Ecrit par le 22 juillet 2024

[Poste, Orange](#), la [MNT](#).

Mairie 2000, service d'assistance financière et technique qui co-organise cette manifestation, en profitera pour démontrer le savoir-faire de ses adhérents. L'AMV, quant à elle, réaffirme à travers cet événement sa volonté de tenir son rôle de liant entre les différentes associations départementales mais aussi d'inciter les élus à participer aux formations organisées par ces associations sur leurs territoires respectifs.

Au programme de cette journée :

9h0-9h30 : Accueil des élus et ouverture par Pierre Gonzalvez, Président de l'AMV

9h30 - 11h : Atelier « Remobiliser les membres de l'équipe municipale »

11h15 - 12h45 : Ateliers au choix :

« Financement de la transition écologique » ;

« Lutte contre les déchets abandonnés et tri sur l'espace public ».

14h - 15h30 : Ateliers au choix :

« Analyse financière » ;

« Biens vacants et sans maitres ».

Les Ateliers de mi-mandat de l'Association des maires de Vaucluse. Jeudi 22 février de 9 h à 16h. Salle du Château d'Eau, 34 rue des Hortensias, Monteux. 04 90 85 43 64 - contact@amv84.fr

Les victoires de l'investissement local 2023 de la Fédération du BTP de Vaucluse

Ecrit par le 22 juillet 2024



[A l'occasion de la traditionnelle assemblée générale de l'AMV](#) (Association des maires de Vaucluse) qui vient de se tenir à Monteux, [la Fédération du BTP de Vaucluse](#) a remis 'Les victoires de l'investissement local 2023'.

2 projets distingués à Avignon et Entraigues

Décerné en partenariat avec [la Fédération régionale des travaux publics Provence-Alpes-Côte d'Azur \(FRTF Paca\)](#), cette récompense a été d'abord attribuée à l'aménagement de la phase 1 de la rue Thiers à Avignon.

Un projet « qui a parfaitement intégré la transition climatique avec l'intégration de la nature dans un environnement minéral et des matériaux drainants pour desimpermeabiliser les sols ». Dans ce cadre, les victoires ont été remises à la ville d'Avignon, représentée par son maire Cécile Helle, ainsi qu'aux différents intervenants sur le chantier ([Citadis](#), [Philippe Le Maner](#) de l'Agence Paysages, [Laetitia Coq-Choux](#), du Cabinet Marlin, [ECL-Studio](#), [NGE - BTP](#) Guintoli Alpilles-Vaucluse, [Manuel Gain](#), [Maxime Piechowiak](#)

Améliorer le rendement et moderniser les réseaux

Second projet à être distingué : le chantier de réhabilitation des réseaux d'eaux usées sur le chemin de la Lône à Entraigues-sur-la-Sorgue.

« Des travaux qui répondent à la gestion patrimoniale afin d'améliorer le rendement et de moderniser les réseaux, » explique la Fédération du BTP84.

Les lauréats de ces victoires de l'investissement 2023 en Vaucluse pour ce projet d'Entraigues sont le [Grand Avignon](#), et son président Joël Guin (représentait pour l'occasion par Guy Moureau, maire d'Entraigues), ainsi que [Jerome Gelly](#) (DST du Grand Avignon), [Patrice Aussibal](#) de la société [Seiri](#) et [Cedric Munoz](#) de [EHTP Châteaurenard](#).

Ecrit par le 22 juillet 2024



Remise des prix aux lauréats du projet d'Entraigues, dont le maire de la ville (4e en partant de la droite) par Daniel Léonard, président de la Fédé BTP 84 (3e depuis la gauche), et Pierre Gonzalvez, président de l'AMV et maire de L'Isle-sur-la-Sorgue (1er à gauche).

L.G.

Agression de maires et d'élus : 'les fantassins de la République' tirent la sonnette d'alarme

Ecrit par le 22 juillet 2024



Excédés par la multiplication des agressions à leur rencontre, les maires de Vaucluse ont décidé de lancer un cri d'alarme. En effet, le nombre de violences verbales et physiques contre les élus a bondi en France de 32% entre 2021 et 2022, et le Vaucluse n'est pas épargné. Plusieurs incidents récents ont engendré un ras-le-bol, que les élus du département n'entendent plus laisser passer.

Jusqu'à présent on disait que les maires étaient à portée d'engueulade. Ce n'était pas toujours agréable mais, de leur propre aveux, cela faisait partie du 'job'. Aujourd'hui, ces élus de terrains sont désormais de plus en plus à portée de coups et ça ils ne le tolèrent plus. Les récentes menaces de mort à l'encontre du maire de Cairanne ainsi que l'agression d'un des adjoints de Lauris n'ont fait qu'illustrer cette inquiétante tendance générale.

« La situation préoccupante des actes de violence envers nos élus locaux est un sujet d'actualité récurrent, s'alarme Pierre Gonzalvez, président de l'AMV (Association des maires de Vaucluse) et maire de l'Isle-sur-la-Sorgue. Malheureusement, le département n'est pas épargné par cette vague de violence envers les élus de la République. Ces faits s'additionnent et s'accroissent. Cela affecte toutes les communes, des petites aux plus grandes. Il n'y a pas de territoire qui soit préservé. »

« Cela affecte toutes les communes, des petites aux plus grandes. Il n'y a pas de territoire qui soit préservé. »

Ecrit par le 22 juillet 2024

Pierre Gonzalvez, président de l'AMV

Une tendance de fonds à l'échelle du pays

Face à cette tendance de fonds, encore illustrée ce week-end au niveau national par l'incendie du domicile du maire de L'Haÿ-les-Rose, mais aussi par le dramatique décès du maire de Signes dans le Var en 2019, renversé par la camionnette d'un maçon alors qu'il tentait de s'interposer contre un dépôt d'ordures sauvages, ou lorsque le maire de Saint-Brévin, en Loire-Atlantique, a démissionné suite à l'incendie de ses véhicules et de la façade de son domicile en pleine nuit en mars dernier, l'AMV a donc souhaité réagir contre ces agressions à répétition. Et ce d'autant plus que des élus de Vaucluse viennent eux aussi d'être confrontés à des actes de violences verbales ou physiques qui connaissent une explosion en France.

Leur nombre a ainsi bondi de 32% en 1 an, en passant de 1 720 actes en 2021 à 2 265 en 2022.

« Fils de pute de maire, mes frères gitans et moi, on viendra te pulvériser toi et ton village de mort. »

Menaces proférées contre le maire de Cairanne



De gauche à droite : Bernard Le Dily, adjoint en charge de la sécurité publique à Mormoiron,

Ecrit par le 22 juillet 2024

Vincent Faure, maire de Sainte-Cécile-les-Vignes, Roger Rossin, maire de Cairanne, Michel Terrise, maire d'Althen-des-Paluds, Anne-Marie Bardet, maire de Sarrians, Jean-François Lovisol, député de la 5e circonscription de Vaucluse, Pierre Gonzalvez, président de l'AMV, Thierry Dernis, adjoint à la voirie de Lauris, et André Rousset, maire de Lauris.

Le 8 juin dernier c'est Roger Rossin, maire de Cairanne qui a été menacé de mort. L'élu constate pour la seconde fois un affichage sauvage d'un épaviste sur les panneaux directionnels, les feux tricolores, les candélabres, et le mobilier urbain le long de la route Départementale 8.

« Cela enlève la peinture quand on essaye de les décrocher, constate alors agacé le maire de Cairanne. J'ai donc eu la faiblesse d'appeler le numéro figurant sur l'annonce pour expliquer que ce type d'affichage était soumis à autorisation et que là où il les mettait cela n'était pas possible. Je lui ai demandé de venir les enlever. La personne m'a répondu 'qu'il sent foutait, qu'il faisait ce qu'il voulait et qu'il devait travailler'. »

« Je lui alors précisé que je devrais alors le verbaliser, poursuit Roger Rossin. Il m'a alors répondu 'Fils de pute de maire, mes frères gitans et moi, on viendra te pulvériser toi et ton village de mort'. »

Même si c'est la première fois que cela lui arrive en 10 ans de mandat, le maire de Cairanne n'envisage pas forcément de porter plainte. Ces collègues maires de l'AMV, le sous-préfet de Carpentras et la préfète du Vaucluse l'y incite pourtant.

« Même si j'ai du mal à croire que la plainte débouchera sur une interpellation et une condamnation, j'ai finalement porté plainte, ajoute-t-il. Je n'ai pas peur de ces menaces mais je n'accepte pas le côté irrespectueux de l'institution et la violence gratuite de ces propos. » L'enquête est en cours...

« Je vais te retrouver et je vais te tuer. »

Menaces proférées contre un des adjoints de Lauris

Le 13 juin dernier, alors que la commune de Lauris est sous les orages, un habitant se retrouve avec 7cm d'eau chez lui. Thierry Dernis, adjoint à la voirie, se rend sur les lieux pour évaluer la situation et voir qu'elles peuvent être les solutions même si ce n'est pas du ressort des compétences de la municipalité.

« Il m'a attrapé par mes vêtements alors que je ne m'y attendais pas, raconte l'élu de Lauris. Il a ensuite voulu me frapper. Les personnes présentes se sont interposées et j'ai réussi à me dégager. Alors que je partais il m'a dit : 'Je vais te retrouver et je vais te tuer'. »

Thierry Dernis va aussitôt porter plainte. « J'ai été reçu par les gendarmes qui m'ont écouté. Rien que ça, cela fait du bien. Le lendemain la personne a été arrêtée et mise en garde en vue pendant une journée. C'est rassurant de voir que les institutions répondent. »

Une démission collective pour un électrochoc

Dans le même temps, l'adjoint de Lauris reçoit le soutien de toute son équipe municipale. Dans la foulée, André Rousset, le maire, annonce aussi qu'il démissionnera en compagnie de sa majorité. Cette décision devant servir d'électrochoc afin de sensibiliser les pouvoirs publics et les médias contre ce phénomène

Ecrit par le 22 juillet 2024

général de violences croissantes. « Une action choc pour faire prendre conscience de ces dérives », explique André Rousset, maire de Lauris.

Une protestation qui ne sera finalement pas mise à exécution après plusieurs échanges avec les services de la préfecture de Vaucluse.

La parole se libère

La succession de ces incidents a au moins le mérite de pousser les autres élus vauclusiens à sortir de leur silence après avoir trop longtemps accepter ce type d'acte.

« Les langues se délient, reconnaît Pierre Gonzalvez, le président de l'AMV, et les élus n'hésitent plus à nous faire part de leurs mauvaises expériences en la matière. »

Dans ce cadre, l'AMV recueille les signalements que lui font remonter les élus depuis le terrain. Des signalements de différents niveaux de gravité, qui peuvent aller des insultes jusqu'à des intimidations ainsi que des gestes physiques, et contre lesquels l'AMV se porte systématiquement partie civile.

Gestion des conflits : des formations du GIGN avec l'AMV

Afin de permettre aux élus de Vaucluse de faire face à certaines situations de conflit, l'AMV a organisé des réunions animées par un négociateur de l'antenne du GIGN à Orange. A cette occasion, la gendarmerie nationale explique aux maires et aux élus comment réagir face à une personne agressive et comment tenter de désamorcer une situation de conflit. Une demi-douzaine de réunion a déjà eu lieu avec l'AMV qui va proposer de nouvelles sessions. Par ailleurs, la gendarmerie propose également [des fiches d'informations](#) consultables sur le site referentsurete.fr.

L'AMV dispose d'élus référents contre les violences et les agressions d'élus

Par ailleurs, afin de mieux coordonner son action auprès de ses membres, l'Association des maires de Vaucluse a désigné deux référents : le maire de Sainte-Cécile-les-Vignes et l'adjoint à la sécurité de Mormoiron. Deux élus en charge des violences faites aux élus au sein de l'AMV qui, eux aussi, ont été confrontés aux menaces.

« Au sortir du Covid, j'ai subi une altercation avec des propos homophobes, rappelle [Vincent Faure](#), maire de Sainte-Cécile-les-Vignes. Une affaire classée sans suites même s'il y a eu une écoute des gendarmes et du procureur. »

De son côté Bernard Le Dily, adjoint en charge de la sécurité publique, de la prévention de la délinquance, des écoles, du conseil municipal des jeunes et de la culture à Mormoiron a dû batailler ferme pour que la justice s'en mêle.

« Entre le moment où j'ai déposé plainte, le 25 juin 2022, et le classement sans suite avec un simple rappel à la loi, c'était le 29 novembre. Et encore il a fallu que je voie deux fois le procureur qui nous a dit qu'il avait une échelle de sanction qu'il se devait de respecter. »

En attendant, l'élus de Mormoiron, ancien policier et gendarme, reconnaît alors que l'on peut avoir parfois le sentiment d'être seul, surtout dans les petites communes.

« Dans un village on croise l'agresseur ou sa famille tous les jours. On peut se sentir vulnérable même si fort heureusement on a le soutien de l'AMV. »

Certains s'excusent parfois

Venue soutenir son collègue de Cairanne, Anne-Marie Bardet, maire de Sarrians, a elle aussi connue

Ecrit par le 22 juillet 2024

pareille mésaventure.

« J'ai moi-même été aussi victime de violentes injures le 17 mai dernier, confie l'élue. J'ai informé l'AMV et j'ai porté plainte mais je n'ai pas eu de retour à ce jour. »

Sa 'faute' ? avoir fait une remontrance à une personne qui conduisait trop vite un fourgon sur la place de la mairie, là où jouent des enfants.

« Je n'avais pas voulu témoigner dans la presse à ce moment-là car il y a une fraternité et se sont des gens corrects. Depuis, le monsieur m'a envoyé un message pour s'excuser de son attitude en expliquant qu'il avait tout un tas de raisons personnelles pour expliquer pourquoi il s'était comporté aussi mal : « il exprime son plus profond regret pour son comportement impulsif et irrespectueux à mon égard. Il est conscient d'avoir mal agi. »



La gendarmerie propose notamment des fiches conseils de 'déconfliction' à destination des élus afin de disposer de base pour réagir face à une personne agressive.

« Aujourd'hui la parole du maire, ne vaut rien contre un délinquant de la route. »

Michel Terrise, le maire d'Althen-des-Paluds

Ecrit par le 22 juillet 2024

Des élus qui dérangent parfois les petits trafics

Une litanie sans fin que conclut Michel Terrise, le maire d'Althen-des-Paluds : « J'ai été menacé de mort lors de mon 1^{er} mandat pour une histoire d'urbanisme. Je n'avais pas porté plainte. »

Là, c'est un conducteur qui a mis en danger la vie d'un de ces policiers municipaux en forçant le passage lors d'un simple contrôle où il était présent avec son premier adjoint.

« Nous avons clairement vu le conducteur accélérer et notre policier a dû sauter sur le côté pour l'éviter. Nous avons noté et le numéro et il fallut relancer à plusieurs reprises le procureur pour qu'il y ait des suites. La personne a dit qu'il n'avait pas vu le policier. C'est donc parole contre parole mais aujourd'hui la parole du maire, qui est officier de police et assermenté de par sa fonction, ne vaut rien contre un délinquant de la route. »

« L'écharpe tricolore ne fait pas des élus des surhommes. »

Vincent Faure, maire de Sainte-Cécile-les-Vignes

Ne plus rien laisser passer

« Tout cela, ça affecte autant la vie d'élus que la vie personnelle car il y a des impacts directs », regrette pour sa part, Pierre Gonzalvez, le président de l'AMV qui constate que si certains élus « se sont engagés dans des démarches judiciaires, d'autres peuvent parfois être plus en retrait. »

« Jusqu'alors on rentrait chez soi ou sa mairie et on pensait à autre chose. Mais maintenant, il ne faut plus tourner la page, insiste Vincent Faure. Désormais, il faut tout faire remonter pour savoir ce qui se passe dans nos départements, ce qui se passe en France. Il n'y a pas de petites agressions concernant les élus et plus généralement les citoyens d'ailleurs. Quelle que soit l'agression, elle est intolérable. Il ne faut rien laisser passer. C'est pour cela que je suis fier que l'AMV se porte systématiquement partie civile en étant totalement solidaire avec les élus. Je trouve aussi extrêmement courageux que mes collègues, maires, adjoints ou élus aillent jusqu'au bout de leur démarche de plaintes même si parfois c'est difficile de le faire dans un petit village où tout le monde se connaît. Une solidarité au sein de son propre conseil municipal doit aussi être de mise. Les élus ne sont que des femmes et des hommes. L'écharpe tricolore n'en fait pas des surhommes. »

Le Covid et les réseaux sociaux n'ont rien arrangé

Une situation qui, aux dires des élus, s'est particulièrement aggravée au sortir du Covid.

« Il y a de plus d'incidents de ce type depuis la fin du Covid et la réouverture des 'cages', poursuit le maire de Sainte-Cécile. On constate une agressivité de plus en plus surprenante. Je pense aussi au médecin, aux enseignants, aux forces de l'ordre, aux sapeurs-pompiers, à tous ceux qui sont en contact avec le grand public. »

« Et les réseaux sociaux offrent un univers sans limites à ces excès », complète le président de l'AMV.

« Il faut voir aussi que nous dérangerons les petits trafics ou que nous sommes confronté à des mineurs qui traînent la nuit et que nous ramenons à leurs parents sans que certains de ces derniers n'aient à redire sur le comportement de leurs enfants », indique également, Michel Terrise, le maire d'Althen.

Ecrit par le 22 juillet 2024

« A cela s'ajoute des problématiques avec des individus qui ont des problèmes psychologiques ou psychiatriques que l'on a identifiés », complète Pierre Gonzalvez. « Nous sommes particulièrement démunis dans ces cas de figure », confesse la maire de Sarrians.

« Nous sommes responsables de tout, y compris pour des problèmes de compétences qui ont été enlevés aux maires. »

Pierre Gonzalvez, le président de l'AMV

« Nous sommes assaillis tous les jours pour des problèmes concernant des compétences qui ont été enlevés aux maires : l'assainissement, la fibre, l'eau, les déclarations d'impôts, la distribution d'électricité, les encombrants, les routes, la vitesse, les vols... Nous sommes responsables de tout », regrette le président de l'AMV.

Ce dernier poursuit cependant « Les gens se rendent tout de même compte de ce que nous faisons. Beaucoup de nos administrés nous disent 'qu'ils ne savent pas comment on fait' et 'comment on supporte ces contraintes'. 'Qu'ils ne voudraient pas être à notre place'. »

Si à ce jour ces agressions ne sont pas encore venues à bout de leur motivation, entre pare-brise casé ou rayure sur la voiture, des élus de Vaucluse reconnaissent que cela commence à entamer leur détermination pour la vocation...

Ainsi, selon l'Association des maires de France, le taux de démission serait actuellement de 15% pour les élus municipaux alors qu'il n'est que de 2,7% dans le secteur privé.

Condamner c'est bien, agir c'est mieux !

« Le problème aujourd'hui c'est que les gens ne sont plus des citoyens mais des consommateurs de services publics », explique Jean-François Lovisol, ancien co-président de l'AMV désormais député de la 5^e circonscription de Vaucluse. Il peut y avoir les discussions dans la rue, voir des engueulades, mais on est dans le ressort de la 'Pagnolade'. Mais il y a aussi ce qui est de l'ordre de l'inacceptable, comme à Lauris ou Cairanne. »

« Les gens ne sont plus des citoyens mais des consommateurs de services publics. »

Jean-François Lovisol, député de la 5e circonscription de Vaucluse

« Je veux bien que l'on nous interpelle toute la journée pour des choses où l'on n'a rien à voir, poursuit le parlementaire. On est là pour ça. Mais il ne faut pas oublier que les élus locaux sont les derniers à faire du lien social quand il n'y a plus de services publics sur les territoires. Et ils ne le font pas pour l'argent. Ce n'est pas pour 500€ par mois, qui passent d'ailleurs principalement dans les frais de déplacement

Ecrit par le 22 juillet 2024

qu'ils le font, mais bel et bien pour l'intérêt collectif et rendre service aux gens. Si on perd ces élus-là, il n'y a plus rien derrière. Il faut donc que l'Etat prenne des mesures et des sanctions exemplaires quand un élu local est agressé comme c'est le cas par exemple pour un gendarme. Il faut envoyer un message car c'est bien de condamner mais il faut aussi agir. »

Dans cette optique, Jean-François Lovisolo et Karl Olive, député de la 12e circonscription des Yvelines, proposent donc une loi relative « au renforcement de la législation visant à protéger les élus municipaux », « ces fantassins de la République, ces chevilles ouvrières du pays, qui sont quotidiennement vilipendés, agressés au point de renoncer à une mission qui leur a été confiée en toute légitimité par leurs concitoyens. »

Les maires des petites communes en première ligne

« Dans les communes, ce phénomène est bien connu des maires et des personnels municipaux, poursuit Jean-François Lovisolo. Les plus petites d'entre elles ne peuvent pas bénéficier d'agents assermentés, ni de services structurés. Ce sont donc souvent les élus qui se retrouvent seuls, face, d'une part, à un nombre grandissant d'infractions (dégradation de biens publics et de mobilier urbain, dépôts sauvages d'ordures...) et, d'autre part, à des agressions, menaces, intimidations, insultes ou injures qui touchent maires, adjoints et conseillers municipaux dans l'exercice ou du fait de leurs fonctions. »

La proposition de loi des deux députés a notamment pour objectif d'aligner les peines suite à des délits contre les conseillers municipaux en charge d'une mission de services publics sur celles prévues pour ces mêmes agissements contre les représentants des forces de l'ordre.

Allongement du délai de prescription pour diffamation et protection fonctionnelle

Le texte prévoit aussi que la durée d'un acte diffamatoire, prescrit tous les 3 mois, puisse être allongée à 12 mois pour les personnes dépositaires de l'autorité publique. Autre souhait : la création d'un « un délit d'atteinte à la vie privée par diffusion d'informations relatives à la vie privée, familiale d'une personne titulaire d'un mandat électif communal permettant de l'identifier ou de la localiser afin de protéger les élus par l'interdiction de la diffusion malveillante de données personnelles, notamment sur un service de communication au public en ligne ».

Il est également demandé « d'étendre la compensation financière par l'État, couvrant les coûts de couverture assurantielle, à toutes les communes de moins de 10 000 habitants. Cette mesure s'appliquerait à la protection fonctionnelle accordée aux conseillers municipaux, afin de soulager ces derniers de cette charge financière ».

« L'Agression est un acte exceptionnelle et doit avoir une réponse exceptionnelle, insiste le député vauclusien, ancien maire de la Tour d'Aigues. Et cette réponse c'est une réponse pénale. »

« Le débat cela empêche de se battre. »

André Rousset, maire de Lauris

Pas de salut sans une réaction collective

Ecrit par le 22 juillet 2024

« Je pensais que l’humanité évoluait, mais parfois il faut constater que parfois elle régresse, constate avec un brin de fatalisme, André Rousset, le maire de Lauris. Je suis travailleur social de formation initiale. C’est tous ensemble que nous devons agir : les élus, les citoyens, la République. Cela passe par tout le monde, les papas et les mamans aussi, les députés, la préfète, les journalistes. Il faut saisir les enjeux de tout cela et qu’on essaye de le freiner. Si on ne le fait pas ensemble, nous n’y arriveront pas. Il faut mettre de l’humain dans ce qui nous uni car aujourd’hui on perd de l’humain. Il faut comprendre que le débat cela empêche de se battre. »

Laurent Garcia

La réponse des services de l’Etat

Conscient d’une situation de plus en plus tendue, Violaine Démaret, préfète de Vaucluse, a tenu à rappeler que Dominique Faure, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la ruralité annoncé la création d’un centre d’analyse et de lutte contre les atteintes aux élus.

Ce dernier pilotera le déploiement d’un pack sécurité comprenant :

- la création d’un réseau de plus de 3 400 référents « atteintes aux élus » dans toutes les brigades de gendarmerie et les commissariats, offrant un point de contact privilégié aux élus pour parler des menaces ou des violences dont ils font l’objet,
- le renforcement du dispositif ‘Alarme élu’, qui permet aux élus qui se sentent menacés d’alerter leur commissariat ou leur gendarmerie pour être secourus rapidement en cas d’appel au 17, et bénéficier d’une vigilance renforcée de la part des forces de l’ordre,
- le rappel aux préfets du principe ‘une menace = une évaluation’, pour que ces derniers puissent décider de mesures éventuelles de protection.

Ces mesures permettront d’amplifier la démarche « d’aller-vers » des forces de l’ordre, afin de faciliter le dépôt de plainte des élus locaux quand ils le souhaitent et où ils le souhaitent.

Recyclage : les maires de Vaucluse et l’opérateur Orange lancent la collecte des mobiles usagers

Ecrit par le 22 juillet 2024



L'Association des maires de Vaucluse (AMV84) et Orange coopèrent pour promouvoir le recyclage des mobiles. Une démarche essentielle quant au souhait exprimé par l'opérateur de téléphonie : atteindre la neutralité zéro carbone d'ici 2040.

L'AMV et Orange renforcent leur collaboration en vue de promouvoir le recyclage des mobiles. L'opérateur met l'accent sur la Responsabilité sociale des entreprises (RSE), située au cœur de leur modèle commercial, en organisant des ateliers qui répondent au besoin d'accompagnement des plus en difficulté sur le sujet.

De son côté, l'AMV appelle ses membres et leurs adhérents à se sensibiliser sur les enjeux du recyclage des mobiles, l'objectif étant d'augmenter le nombre de collecteurs de recyclage de mobiles dans les communes.

2 tiers des téléphones portables non-utilisés ne sont pas collectés

L'opérateur orange avait déjà la volonté d'atteindre une neutralité zéro carbone en 2040. Pour ce faire, il

Ecrit par le 22 juillet 2024

préconise par exemple de prioriser la 5G, qui consomment moins que la 4G, ou la fibre. La majorité des communes du Vaucluse étaient déjà, elles aussi, engagées dans les économies d'énergie avec une volonté de baisse des températures, une réglementation autour des éclairages publics, etc... Mais c'est une nouvelle démarche collective qui voit le jour, désireuse de voir naître de nouvelles synergies.

« On espère que toutes les communes de Vaucluse vont s'inscrire dans cette démarche. »

Pierre Gonzalvez, président de l'AMV84

Une sensibilisation qui n'est pas hors de propos puisque deux tiers des téléphones portables non-utilisés ne sont pas collectés et dorment dans les placards. Du reste, l'opérateur estime que l'on dénombre environ 6 à 7 terminaux (téléphones et box) dans chaque famille. Des chiffres alarmants lorsque l'on sait que les batteries au lithium contenues dans ces appareils sont inflammables au contact de l'air. Qui plus est, les terminaux sont le premier poste émetteur de CO2 et représentent 80% de l'impact carbone numérique dans le monde.

Les points fondamentaux du programme

Depuis 2020, Orange a lancé son [programme RE](#). L'opérateur cherche à attirer l'attention des consommateurs sur l'impact environnemental de leurs smartphones pour qu'ils soient en mesure de répondre de façon pertinente aux préoccupations environnementales de la société. Quatre piliers, évoqués par [Lionel Chambenoit](#), nouveau directeur des relations avec les collectivités locales du Vaucluse chez Orange, sont nécessaires face à l'enjeu de la seconde vie des mobiles. En effet, le recyclage, la reprise, le reconditionné et la réparation favorisent tous une économie circulaire.

Le point central de ce nouveau dispositif est également d'implanter au maximum dans les communes un ou plusieurs collecteurs de recyclage. Notons que les accessoires comme les chargeurs ou les écouteurs peuvent aussi être collectés. Les communes qui participent se voient acquérir une ou plusieurs boîtes ainsi qu'un espace en ligne orange dédié à ce recyclage. Une fois le collecteur rempli, la commune doit le signaler sur son espace dédié pour qu'un transporteur puisse venir récupérer les terminaux.

Dès lors, l'intérêt de cette collecte est double : une protection de l'environnement et une baisse de la pollution accrue, ainsi que la possibilité de réemployer les matériaux rares des téléphones portables recyclés. Par la même occasion, le recyclage mobile contribue au développement économique et social du territoire. En effet, l'opérateur fait appel à l'entreprise d'insertion [l'Atelier du bocage](#), membre d'Emmaüs.

32 communes vauclusiennes participent déjà à l'opération

Il est important de noter que cette entreprise récupère tous les téléphones recyclés, mais qu'elle ne leur réserve pas forcément le même sort. Les téléphones en bon état sont réutilisés dans leur intégralité, reconditionnés et remis à la vente. L'intégralité des bénéfices sont reversés à [Emmaüs International](#) et les téléphones sont généralement redistribués en Afrique, ce qui contribue à équiper le continent face à un pouvoir d'achat qui n'est pas le même qu'en France. En revanche, les téléphones trop abîmés ou d'une

Ecrit par le 22 juillet 2024

ancienne génération seront seulement exploités pour leurs pièces : plastique recyclé, métaux rares des batteries ou des circuits intégrés... Ils seront triés et récupérés pour être ensuite insérés dans de nouveaux appareils électroniques.

Pour les plus curieux, les smartphones sont bel et bien démontés et leurs pièces réutilisées, mais aucune donnée n'est collectée et les téléphones recyclés sont entièrement vidés.

Les chiffres clés

Depuis 2010, Orange a collecté 16 millions de mobiles laissés à l'abandon, dont 9 millions en France, dans plus de 2 500 points de collecte (boutiques orange, collectivités territoriales, écoles...). De plus, chaque année le parc de mobile est renouvelé à hauteur de 30% (soit 20 millions).

À ce jour, 32 communes vauclusiennes* participent à l'opération de collecte mobile. Dans le département du Vaucluse, environ 40 à 50 mobiles sont collectés chaque mois dans les boîtes prévues à cet effet. Dans le cadre de ce recyclage des mobiles, 25 000 téléphones collectés équivalent à la création d'un emploi d'insertion aux ateliers du bocage.

Justine Guey

**Le Thor, Cheval Blanc, L'Isle-sur-la-Sorgue, Vaugines, Lacoste, Joucas, Saint-Christol, Saumane-de-Vaucluse, Mondragon, Gordes, Saint-Pantaléon, Châteauneuf-de-Gadagne, Caumont-sur-Durance, Saint-Trinit, Roaix, Althen-des-Paluds, Sérignan-du-Comtat, Sivergues, Mérindol, Uchaux, Murs, Bédoin, Beaumont-du-Ventoux, Gigondas, Brantes, Bonnieux, Blauvac, Beaucet, Beaumont-de-Pertuis, Beaumettes, Pernes-les-Fontaines et Ansouis.*

Quand l'Association des maires de Vaucluse fait salon

Ecrit par le 22 juillet 2024



L'Assemblée générale des maires de Vaucluse, c'est aussi le salon des élus locaux et des décideurs avec 35 stands d'exposants pour les aider à aménager durablement leurs communes

Cette année c'est [AP Media](#), société basée dans l'Hérault qui organise foires, salons et congrès, qui a mis sur pied pour la première fois cet évènement, une société qui fête ses 20 ans cette année. Elle a invité notamment la Fédération du bâtiment et des travaux publics, Véolia et sa gestion de l'eau, du recyclage et de la valorisation des déchets, Enedis, le gestionnaire du réseau de distribution de l'électricité, l'ADMR (aide- ménagère à domicile) du département pour le portage de repas chez les personnes âgées, le CAUE (Conseil en architecture, urbanisme et environnement), les Voyages Arnaud, spécialistes des transports en bus et autocars, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Régionale, les banques comme le Crédit Agricole ou le Crédit Mutuel, La Poste et son directeur départemental, [Pierre-Hubert Martin](#), ils étaient tous là, au cœur de la salle des fêtes du Château d'Eau de Monteux pour informer les élus sur les services qu'il peuvent rendre à la population.

Ecrit par le 22 juillet 2024



Partenariat avec Orange et GRDF

La matinée a commencé sur le stand de l'opérateur Orange pour la signature d'un partenariat avec [l'Association des maires de Vaucluse](#) pour mobiliser les citoyens de Vaucluse au recyclage des mobiles. Il faut savoir que chaque année, le parc de portables est renouvelé à hauteur de 30% soit 20 millions de téléphones. En 10 ans, plus de 15 millions de mobiles ont été ainsi collectés et recyclés, ce qui crée de l'emploi. Chaque mairie de Vaucluse bénéficiera d'un lien de connexion qui permettra de commander des bornes de collecte. Pour faire le tri des mobiles ramassés une entreprise d'insertion ('Les ateliers du Bocage' dans les Deux-Sèvres) a traité 200 000 portables en 2019, les a remis en état, reconditionnés et revendus. L'intégralité des bénéfices a été reversée à Emmaüs International.

« [L'Etat est en mode solution](#) »

[Retrouvez ici notre article sur l'assemblée générale de l'Association des maires de Vaucluse](#)

De son côté, la commune de Monteux avec son maire Christian Gros, a renouvelé sa confiance à GRDF en signant un contrat de concession de distribution publique de gaz pour une nouvelle période de 30 ans à

Ecrit par le 22 juillet 2024

partir de janvier 2023. « Le réseau de gaz est un allié indispensable pour les projets de transition énergétique de la commune avec sa capacité de recevoir et de distribuer des gaz renouvelables que ce soit le biométhane aujourd'hui ou l'hydrogène demain » a déclaré [Philippe Réchiniac](#), directeur territorial de GRDF. Christian Gros a acquiescé : « Nous croyons aux gaz renouvelables notamment l'hydrogène vert qui d'ici 2024 sera même produit sur le territoire des Sorgues du Comtat ». A noter qu'il y a 52,1 km de réseau gaz à Monteux pour 1825 clients raccordés.



Un moment d'échange avec les entreprises

[GHM-Eclatec](#) aussi avait son stand, cette société basée au départ près de Colombey-les-Deux-Eglises conçoit des solutions d'éclairage public et de mobilier urbain depuis un siècle. Elle propose des luminaires dits 'intelligents', connectés, fiables, certifiés (Iso 9001, 14 001, 50 0001) fabriqués en France, qui détectent les pannes et consomment peu. Son délégué régional, [Yves Lestavel](#) insiste sur la fiabilité de ce matériel, de fonte et d'acier. « Nous avons 620 collaborateurs, 16 agences en Métropole et dans les DOM-TOM, en Guadeloupe, Martinique, Guyane, à Mayotte et à la Réunion.

Ecrit par le 22 juillet 2024



Lors du salon des maires, la Fédération du BTP84 a remis le prix de la transition écologique pour les aménagements réalisés dans le quartier de la Barbière (réaménagement des espaces de stationnement, nouveaux matériaux perméables pour la couverture des sols, permettant une meilleure infiltration de l'eau, davantage de nature dans le quartier...). © Facebook-Mairie d'Avignon

Présente aussi au cœur du Salon des Maires, [Agilis](#), une entreprise de travaux publics 100% vauclusienne née au Thor, il y a tout juste 20 ans. « Elle équipe, sécurise et entretient les routes et autoroutes » explique [Marion Pelletier](#). Elle compte désormais 460 agents et travaille aux côtés des grands comme

Ecrit par le 22 juillet 2024

Eiffage ou Vinci, gère la signalisation, monte des murs acoustiques, installe des glissières de sécurité, mais aussi revêtements pour pistes cyclables ou d'athlétisme, des équipements aéroportuaires. Elle offre toute une série de finitions - béton, innovantes, esthétiques, décoratives, durables. Du béton imprimé, poncé, drainant, sablé, incrusté, végétalisé ou scintillant. On en trouve par exemple sur le parvis de l'Hôtel de ville à Sorgues, à Bourg-de-Péage dans la Drôme, Espace Mistral, quartier l'Estaque à Marseille.

Inauguré par la préfète de Vaucluse Violaine Démaret, le président de la Région Sud, Renaud Muselier, la présidente du Conseil Départemental de Vaucluse Dominique Santoni, les deux présidents de l'Association des Maires, Jean-François Lovisolo et Pierre Gonzalvez en fin de matinée, ce salon a vu des centaines de maires, directeurs des services, ingénieurs des collectivités territoriales du département échanger et s'informer tout au long de la journée sur des solutions qui améliorent le quotidien et le vivre ensemble des vauclusiens.

Les maires de Vaucluse veulent défendre le modèle français de sécurité civile

Écrit par le 22 juillet 2024



Dans un courrier adressé à Gérald Darmanin, l'AMV (Association des maires de Vaucluse vient d'interpeller le ministre de l'Intérieur sur la nécessité d'engager une réflexion sur les difficultés que connaît notre modèle de sécurité civile, notamment, suite à cette saison de feux de forêts.

« Nous avons été sollicités par la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF) concernant les difficultés que connaît notre modèle de sécurité civile notamment suite à cette saison feux de forêts, expliquent Jean-François Lovisololo et Pierre Gonzalvez, les deux co-présidents de l'AMV. Au travers de cet échange il nous apparait désormais l'impérieuse nécessité d'engager rapidement une réflexion de fond sur cette problématique afin de garantir l'efficacité de la stratégie française de lutte contre les risques et catastrophes. »

Exonérer la taxe carburant pour le Sdis

« Pour ce faire, en tant qu'élus, nous soutenons les propositions de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France et, au nom de l'Association des maires de Vaucluse, nous nous permettons d'appuyer quelques propositions qui pourraient être mises en œuvre rapidement :

- La création d'un ministère de la protection civile et des situations d'urgence ou à minima un secrétariat d'Etat ;

Ecrit par le 22 juillet 2024

- La possibilité d'exonérer de la 'taxe carburant' les hydrocarbures à destination du SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) ;
- La répartition plus juste et claire de la taxe spéciale sur les conventions d'assurance ;
- Le soutien pour la mise en œuvre de mesures afin de pérenniser et développer l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires avec pour objectif de recruter 50 000 pompiers volontaires prochainement.

Nous souhaiterions que vous souteniez cette démarche au sein des différentes instances nationales et européennes pour garantir la préservation de notre modèle de sécurité civile qui repose à 80% sur le volontariat. »

Particulièrement mobilisée sur les problématiques des sapeurs-pompiers, l'AMV s'était déjà adressée au Gouvernement en avril 2021 afin de l'alerter sur [les conséquences de la directive européenne](#) sur le statut des sapeurs-pompiers volontaires.

Les maires de Vaucluse condamnent l'agression du maire de Châteauneuf-sur-Cher

Ecrit par le 22 juillet 2024



L'Association des Maires de Vaucluse (AMV84) vient de condamner l'agression de William Pelletier, maire de Châteauneuf-sur-Cher. L' élu de la petite commune du Cher de 1 500 habitants a été agressé et blessé à la tête le 31 août dernier par un individu de 19 ans. Ce dernier, arrêté depuis, est venu se venger d'une intervention de William Pelletier, le 21 juin, afin de mettre fin au chahut d'un groupe de jeune dans un camping de sa commune.

« Les coprésidents, Jean-François Lovisolo et Pierre Gonzalvez, et les membres du bureau de l'AMV 84, apportent leur soutien total à William Pelletier, maire de Châteauneuf-sur-Cher, et condamnent fermement l'acte d'agression dont il a été victime dans l'exercice de ses fonctions, expliquent les maires de Vaucluse. Cette agression, sur un élu local en charge d'une mission de service public, est aussi révoltante qu'inadmissible. Ces élus communaux, cœur battant de la République, fatigués, risquent d'abandonner leur écharpe tricolore avant même les prochaines élections. Aussi, nous interpellons le ministre de l'Intérieur et le Garde des Sceaux, ministre de la Justice, afin qu'ils prennent des sanctions immédiates et exemplaires pour condamner ces actes intolérables. »

Un message entendu puisque l'auteur des faits a été condamné en comparution immédiate à 4 mois de prison avec sursis, et à 105 heures de travail d'intérêt général.

Les agressions des élus en forte hausse

Ecrit par le 22 juillet 2024

Cette affaire illustre à nouveau l'augmentation inquiétante des agressions envers les élus (maires, adjoints, conseillers départementaux et régionaux ainsi que les parlementaires). Selon le ministère de l'Intérieur, ces attaques étaient ainsi en hausse de 47% en 2021.

Pour lutter contre ce phénomène, l'AMF (Association des maires de France) a même mis en place une adresse mail spécifique (observatoire.agressions@amf.asso.fr) afin d'accompagner les élus dans leurs démarches ainsi que de les informer.

En Vaucluse, l'AMV a déjà interpellé les services de la préfecture du département sur la mise en place des sanctions plus lourdes afin de lutter contre les agressions physiques et verbales directes ou sur les réseaux sociaux ainsi que la sensibilisation des effectifs de gendarmerie et de police sur le caractère prioritaire des plaintes d'élus.

Pour cela, mais aussi en cas troubles majeurs à l'ordre public ou de danger imminent, les élus vauclusiens disposent notamment de contacts spécifiques, accessibles 7 jours sur 7 et 24h/24, avec les forces de sécurité intérieure et le corps préfectoral en Vaucluse.

De dangereux précédents

Pour rappel, le paroxysme de ces agressions avait été atteint en août 2019 avec la mort de Jean-Mathieu Michel, 76 ans, maire de Signes dans le Var, renversé par la camionnette d'un maçon ayant pris la fuite après avoir déchargé illégalement des gravats. Le jeune artisan de 25 ans a été condamné, en mars dernier, à 3 ans de prison dont 2 avec sursis ainsi qu'à verser une indemnité de 15 000€ au fils du maire de Signes.

Plus loin dans le temps mais plus près de nous, Bernard Reynès, alors maire de Châteaurenard, avait été poignardé en 2013 par un individu lors de la cérémonie de commémoration du 11 novembre.

L'élus bucco-rhodanien avait été superficiellement blessé, malgré les 3 coups de couteau de son assaillant, un 'conspirationniste' de 32 ans souhaitant s'en prendre à un élu du même bord que Nicolas Sarkozy, qui a aussi blessé plus légèrement deux autres membres du conseil municipal de Châteaurenard lors de son attaque.

L'AMV et les Restos du cœur s'engagent pour les plus démunis

Ecrit par le 22 juillet 2024



Jean-François Lovisolo et Pierre Gonzalvez, coprésidents de l'Association des maires de Vaucluse et Bernard Magron, président de l'association des Restos du cœur de Vaucluse, viennent de signer une convention de partenariat.

Cette dernière scelle leur démarche conjointe pour venir en aide aux plus démunis et lutter contre la précarité et l'exclusion. Forts de 760 bénévoles, les Restos du cœur de Vaucluse ont accueilli lors de la dernière campagne d'hiver 14 000 personnes et servi plus 2 100 000 de repas à partir de son entrepôt de Saint Chamand à Avignon et de son dépôt à Orange.

Environ 1100 tonnes de produits issus de la ramasse ont été collectés auprès des supermarchés et grandes surfaces ainsi qu'auprès des producteurs de Vaucluse. Lors de la dernière collecte nationale de mars 2021, 116 tonnes ont été collectées en Vaucluse dans les moyennes et grandes surfaces. Une charte de coopération a été signée le 5 juillet 2021 par les présidents de ces deux associations nationales visant à préciser les objectifs partagés entre l'AMF et les Restos du cœur et faciliter le dialogue au niveau local.

Ecrit par le 22 juillet 2024

L'Association départementale de Vaucluse souhaite ainsi consolider le partenariat avec l'Association des maires de Vaucluse (AMV) ainsi qu'avec les communes et intercommunalités, notamment celles d'implantation de ses centres, qui, par leurs compétences et leur proximité, sont les premiers interlocuteurs institutionnels des Restos du cœur.



Signature de la convention entre l'AMV et les Restos du cœur Vaucluse. Crédit photo: AMV

Quelles actions ?

Le partenariat entend favoriser le dialogue au niveau local, dans l'objectif de promouvoir des actions d'inclusion, dans le respect des compétences des communes et intercommunalités et de l'indépendance de l'association départementale des Restos du cœur.

La charte encourage également à la diffusion par les communes et les intercommunalités d'informations concernant les activités des Restos du cœur de Vaucluse, afin d'informer le plus grand nombre (horaires

Ecrit par le 22 juillet 2024

d'ouverture des centres, activités proposées, déménagement d'un centre...). Egalement parmi les actions à développer, la recherche de locaux adaptés aux activités des Restos du cœur et à l'application des mesures sanitaires en vigueur, par les communes et intercommunalités.

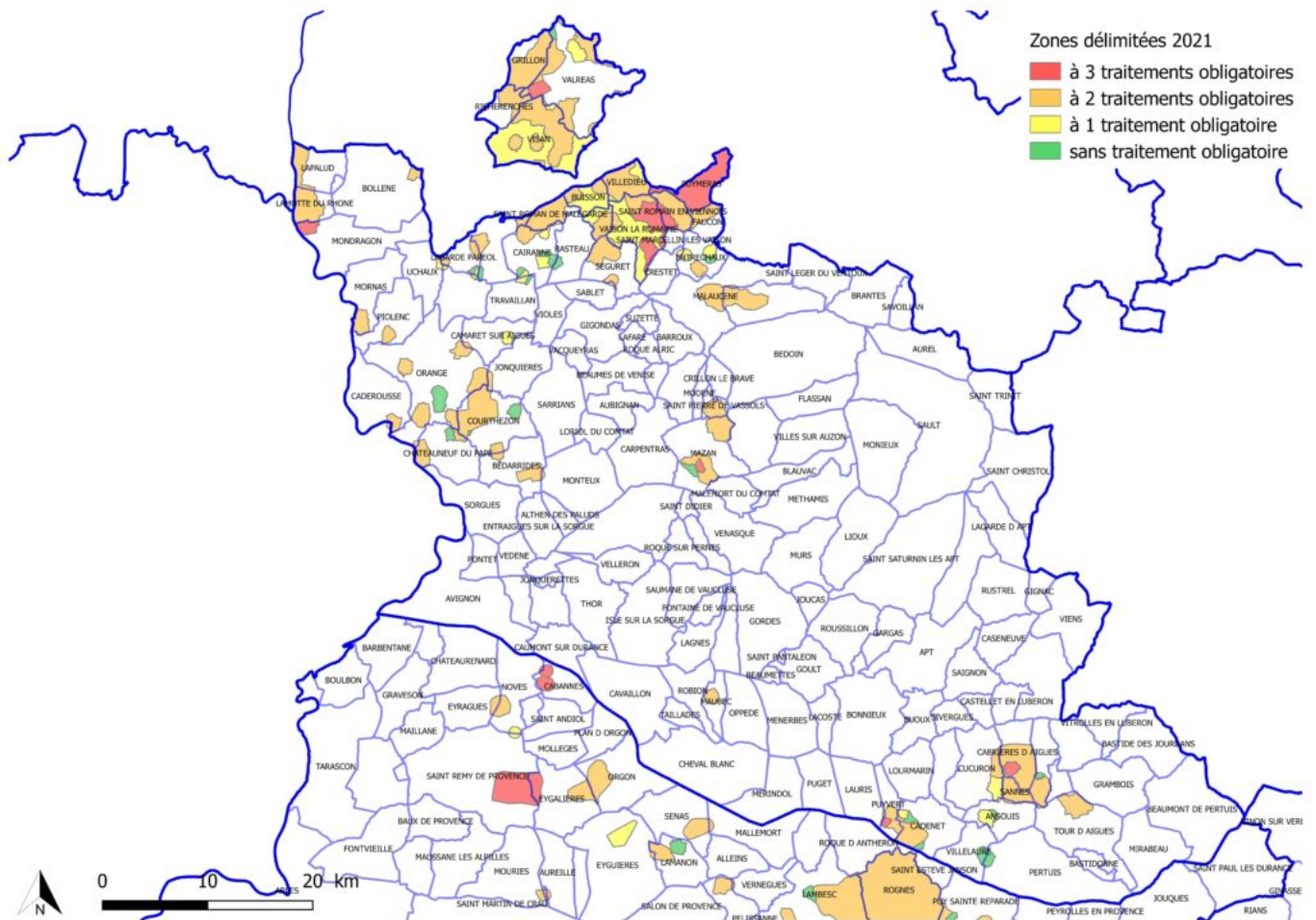
Enfin, le partenariat vise à mettre en relation les Restos du cœur avec des producteurs locaux, et promouvoir auprès des collectivités locales le subventionnement direct de denrées alimentaires produites sur le territoire donné. L'objectif étant de fournir aux Restos du cœur de Vaucluse des repas de qualité, et de permettre aux producteurs locaux de participer à l'action solidaire de l'association.

L'AMV veut protéger la vigne en s'attaquant à la flavescence dorée

Dans une lettre adressée à [Bertrand Gaume](#), préfet de Vaucluse, Jean-François Lovisolo et [Pierre Gonzalvez](#), les 2 co-présidents de [l'AMV \(Association des maires de Vaucluse\)](#), veulent alerter les pouvoirs publics sur la propagation de la flavescence dorée dans le vignoble.

« Elle occasionne des pertes de récolte et peut, à terme, compromettre la pérennité du vignoble avec des conséquences économiques importantes pour notre territoire, expliquent respectivement les maires de La Tour d'Aigues et de l'Isle-sur-la-Sorgue. Cette maladie est de caractère épidémique, avec une progression très rapide du nombre de ceps malades. Aussi, cette caractéristique rend la lutte indispensable et obligatoire. Elle doit être collective pour être efficace. Des propriétaires, aujourd'hui, pour ne pas être contraints par le statut de fermage, laissent parfois leur vignoble à l'abandon mais cela peut avoir de fortes incidences pour les exploitations voisines. »

Ecrit par le 22 juillet 2024



Actuellement, une quarantaine de communes vauclusiennes sont concernées par le lutte contre la flavescence dorée.

Présente dans la plupart des régions viticole du Sud de l'Europe

« La Flavescence dorée est une maladie de quarantaine ([Directive Européenne 2000/29/CE](#)) particulièrement contagieuse chez la vigne, précise [l'Inrae](#). Présente dans la plupart des zones de production viticole du sud de l'Europe, elle peut être à l'origine de fortes pertes de récolte et compromettre la pérennité des vignobles. Cette maladie est causée par le phytoplasme de la Flavescence dorée : une petite bactérie sans paroi de la classe des Mollicutes. Elle est transmise par un insecte vecteur, la cicadelle [Scaphoideus titanus](#) ainsi que par le greffage. La cicadelle a été accidentellement importée d'Amérique du Nord dans le vignoble du Sud-Ouest au début du siècle dernier et s'est rapidement adaptée et répandue en France jusqu'à la Corse, puis a gagné l'Italie, la Suisse et tout le Sud de l'Europe. »

En tant que maladie de quarantaine, la Flavescence dorée fait l'objet d'une lutte réglementée et obligatoire. A ce jour, la maladie est présente en Espagne, France (Aquitaine, Bourgogne, Corse, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes, Paca), Italie, Portugal, Suisse, Slovénie et Serbie.

Ecrit par le 22 juillet 2024

Détecté en Vaucluse à partir de 2002

Détectée pour la première fois dans le Nord du Vaucluse en 2002, la flavescence dorée est une maladie incurable contre laquelle la seule solution est l'arrachage des ceps touchés quand la pandémie est détectée. Une fois présente, son développement est exponentiel : pour un cep contaminé on dénombre 10 à 15 ceps touchés l'année suivante.

A ce jour, la flavescence dorée est présente dans une quarantaine de communes de Vaucluse dont 4 nouvelles (voir tableau en fin d'article).

Une table ronde pour tenter d'éradiquer la maladie

« Dans notre département, l'activité viticole est le moteur de notre économie locale, poursuivent les deux élus de l'AMV. Aussi, nous vous proposons d'organiser une table ronde, avec les acteurs concernés, afin de pouvoir mettre en œuvre une action publique volontariste pour éradiquer cette maladie qui progresse et atteint aujourd'hui des exploitations saines et oblige, malheureusement, à l'arrachage de la totalité de la parcelle si plus de 20 % des pieds sont atteints par la maladie. »